

Programme détaillé : Diplôme d'Etat d'Accompagnant Educatif et Social

1. Public visé

Toute personne voulant réaliser des interventions sociales au quotidien, pour accompagner des enfants, adultes, personnes vieillissantes en situation de handicap ou touchées par un manque d'autonomie. Et ce pour participer à l'élaboration et la mise en œuvre d'un accompagnement adapté à la situation, aux besoins et aux attentes de la personne et l'accompagner dans la réalisation des actes de la vie quotidienne (alimentation, hygiène, aide aux déplacements...), de la vie sociale et dans l'entretien de son cadre de vie.

2. Objectif de la formation

Acquérir des compétences

Préparer un diplôme d'état de niveau 3 d'Accompagnant Educatif et Social, en vue d'intervenir dans des structures collectives (EHPAD, IME, USLD...) ou au domicile de la personne accompagnée (SAAD, SSIAD, ESAT, SAP...) ou dans des structures d'accueil de la petite enfance, des établissements d'enseignements et formation, des services médico-sociaux...

3. Moyens pédagogiques et techniques

- Cours assurés par des formateurs et des professionnels,
- Echanges et débats avec des supports vidéos,
- Mise en situation réelle grâce aux pratiques faites en salle de travaux pratiques avec du matériel adapté.

4. Modalités d'évaluation et de validation

Organisation d'examen blanc pour les écrits et oraux. Accompagnement personnalisé pour les écrits professionnels.

A noter que la détention du bloc de compétences 5 du DEAES vaut détention du bloc 5 du Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant (DEAS) et inversement.

5. Validation

Les dates/périodes d'examen se situent en fin de formation.

BLOC 1 : épreuve écrite – étude de cas pratique (coef 2) – épreuve organisée par la DREETS au sein du centre de formation – durée 2 h ;

Epreuve orale (coef 1) avec présentation d'un dossier de pratique professionnelle évalué par le centre de formation – durée 30 mn ;

BLOC 2 : épreuve orale (coef 1) à partir d'une étude d'un cas pratique (tiré au sort), organisée par et dans le centre de formation – durée 1 h (30 mn de préparation et 30 mn d'oral) ;

BLOC 3 : épreuve orale (coef 1) à partir d'un projet d'animation pris en situation de stage, organisée par et dans le centre de formation – durée 30 mn ;

BLOC 4 : épreuve orale (coef 1) à partir d'une situation vécue en stage en lien avec le projet de la personne, organisée par et dans le centre de formation – durée 30 mn ;

BLOC 5 : épreuve écrite (coef 1) portant sur les modalités de transmission et de communication, organisée par et dans le centre de formation – durée 1 h 30.

2 conditions pour valider le diplôme :

- obtenir une note supérieure ou égale à 10/20 dans chaque bloc,
- acquérir en stage l'ensemble des compétences, selon grille d'évaluation établie par la DREETS

6. Sélection d'entrée en formation

La sélection se fait sur dossier et après un oral d'admission.
Adaptation possible pour les personnes en situation de handicap (*nous consulter*).



7. Déroulement de la formation et objectifs pédagogiques

La formation AES se compose de 5 blocs de compétences, d'une durée totale de 560 heures, donc l'acquisition de l'AFGSU (attestation de formation aux gestes et soins d'urgences) de niveau 1

Le volume horaire par domaine se compose comme suit :

Bloc de compétences 1 : Accompagnement de la personne dans les actes essentiels de la vie quotidienne 126 h dont 14 h d'AFGSU - niveau 1

- Analyse de la situation et des besoins de la personne
- Accompagnement dans les actes essentiels de la vie quotidienne
- Participation au maintien/développement de l'autonomie de la personne
- Prévention des risques de la vie quotidienne
- Respect des règles d'hygiène, de sécurité de base et les bonnes pratiques dans l'accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne

Bloc de compétences 2 : Accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne dans le respect de cette personne et des règles d'hygiène et de sécurité 91 h

- Organisation des activités
- Règles d'hygiène, de sécurité de base et de tri-sélectif dans l'entretien du cadre de vie de la personne
- Adaptation de l'action au lieu d'intervention et à la personne
- Accompagnement dans les actes de la vie quotidienne
- Respect des règles d'hygiène, de sécurité de base et les bonnes pratiques dans l'accompagnement de la personne dans les actes de la vie quotidienne

Bloc de compétences 3 : Accompagnement à la vie sociale et relationnelle de la personne 105 h

- communication avec la personne et son entourage
- Soutien et facilitation de l'expression des personnes accompagnées
- Activités collectives
- Prévention des risques dans la réalisation des activités de groupe

Bloc de compétences 4 : Positionnement en tant que travailleur social dans son contexte d'intervention 140 h

- Positionnement professionnel
- Posture professionnelle

Bloc de compétences 5 - Travail en équipe pluri-professionnelle, gestion des risques et traitement des informations liées à l'accompagnement de la personne 98 h

- Transmission des informations
- Complémentarité avec les autres intervenants
- Démarche qualité et gestion des risques
- Travail en équipe
- Prévention et gestion des risques pour le stagiaire lui-même

* Voir calendrier de la formation joint. Le centre propose également, en plus, des heures d'apprentissage des savoirs être et d'individualisation de parcours, selon les besoins individuels.